

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- Les mégas promotions en voie de disparition en Belgique ?

Les mégas promotions en voie de disparition en Belgique ?

Catégorie

Actualité

Publication

20/02/2024

[Flux RSS](#)

Les mégas promotions en voie de disparition en Belgique ?

Les ‘mégas’ promotions pourraient bientôt disparaître. Une proposition de loi visant à protéger les agriculteurs voit le jour en Belgique. C’est la task force composée du ministre fédéral de l’agriculture David Clarinval, du ministre wallon de l’agriculture Willy Borsus et du ministre de l’économie Pierre-Yves Dermagne qui en est à l’origine.

Une proposition de loi inspirée de la loi française EGalim aurait vu le jour au sein du groupe des ministres qui s’est penché sur les pratiques commerciales déloyales. Afin de mieux protéger les agriculteurs, ce groupe de réflexion réunissant David Clarinval, Willy Borsus et Pierre-Yves Dermagne aurait proposé de mettre fin

aux “mégas” promotions commerciales. Leur souhait ? Etudier si la suppression des promotions “1 kg + 1 kg gratuit”, “achetez 250 gr, recevez 500 gr gratuits”, ou encore les “3 + 3 gratuits” ... serait réellement bénéfique aux producteurs. Le but étant de préserver les marges des agriculteurs, d’éviter une concurrence déloyale et surtout d’apaiser la colère des agriculteurs. Pour l’Unizo, cette proposition de loi pourrait aider les petits détaillants alimentaires à redevenir compétitifs. Comeos de son côté reste encore méfiante. L’organisation craint une fuite des consommateurs belges vers nos voisins moins chers, rapporte La Libre Belgique.

Une fausse piste ?

La proposition de loi belge s’inspire de la loi de nos voisins français EGalim, entrée en vigueur depuis 2018. La loi française assure une rémunération plus juste des producteurs et instaure un maximum de 34 % sur les marges de réduction sur les produits alimentaires pour les grandes surfaces et de 25 % sur tout l’assortiment. Mais elle ne fait quand même pas l’unanimité au sein du secteur. Cette loi serait peu appliquée lors des négociations et ses garanties ne tiennent pas beaucoup compte dans la pratique. Un avis mitigé en France comme en Belgique. Pour la Fédération Unie de Groupements d’Elevés et d’Agriculteurs (Fugea), la loi EGalim n’est pas une solution miracle : “Elle peut contribuer à une meilleure rémunération des agriculteurs et des éleveurs, mais elle n’en apporte pas pour autant la garantie”, déclare Philippe Duvivier, président de la Fugea à La Libre Belgique. “Supprimer les méga-promotions n’oblige pas pour autant à mieux rémunérer les agriculteurs. Et si, au final, cela conduit à augmenter le prix en rayon sans offrir une meilleure rémunération aux agriculteurs, cela ne fera que gonfler les bénéfices des industriels et de la grande distribution.”

Des promesses jugées incompatibles

Le directeur de la Fugea avertit aussi sur le manque de transparence sur les marges de bénéfice. En faisant référence à la crise du lait en 2016, la Fugea appelle à l’interdiction d’achat des produits agricoles en dessous de leur prix de revient. “Et on ne veut plus entendre non plus qu’à chaque augmentation de prix, ce soient les consommateurs qui en subissent la répercussion. On l’a vu avec la crise du lait en 2016. Au final, ce sont les consommateurs qui ont payé la différence”, rajoute Philippe Duvivier à La Libre Belgique. Pour la Fugea, les promesses de la distribution qui s’engage à payer plus pour la viande n’est pas à la hauteur du problème posé. “Et on ne veut plus entendre non plus qu’à chaque augmentation de prix, ce soient les consommateurs qui en subissent la répercussion. On l’a vu avec la crise du lait en 2016. Au final, ce sont les consommateurs qui ont payé la différence.”

[Retour aux actualités](#)